

VZW-ASBL c/o Philippe Lombart, avenue de l'Exposition 424/9 1090 Bruxelles

# Jette, le 2 janvier 2009

# Rapport de la réunion du Conseil d'administration de la F.R.B.E. A.S.B.L.

Date: Samedi 8 novembre 2008...

## Membres présents :

Président **Günter DELHAES** 1<sup>er</sup> Vice-président **Chris GHYSELS** 2ème Vice-président **Fabrice GROBELNY**, 3ème Vice-président

Administrateurs : Trésorier : **Albert MICHELS** Responsable Classement : **Daniel HALLEUX** Directeur de la Jeunesse : **Ruben DECROP** Responsable Tournois Internationaux : **Dirk DE RIDDER** Secrétaire : **Philippe LOMBART** Directeur des Tournois Nationaux a.i.: **Kurt ROSSKAMP** Délégué C.O.I.B. : **Raymond VAN MELSEN** 

Personnes mandatées : Mitchel VARENDONCK

Personnes absentes et excusées : Geert VAN DER STRICHT, Sylvin DE VET, Peter VAN PRAET

Lieu : Cercle des Echecs de Charleroi, 22, rue de la Garenne à 6000 Charleroi

Début: 14 heures.

- 1) Accueil du Président
- 2) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 6 septembre 2008. Pas de remarques particulières.
- Le PV est neerlandais suivra.

  3) Rapport des administrateurs et personnes mandatées.

## Président.

a.) Communique une plainte de Gand et de MSV concernant le score de forfait infligé aux deux équipes dans leur match d'interclubs respectifs des rondes 1 et 2, ainsi que les amendes administratives. Il s'avère que, concernant le calcul de la moyenne Elo des équipes, dans le texte français, il est indiqué, "ELO **adapté**"; le texte néerlandais mentionne "ELO **normal**".

Après discussion au sein du CA, il est décidé à l'unanimité :

- 1. de modifier le texte néerlandais et de mentionner "<u>aangepaste</u> ELO"; ce nouveau texte est d'application à partir de la ronde 4 du 23 novembre 2008. Une communication générale se fera via le site dans la rubrique "Interclubs";
- 2. de lever les amendes administratives et les sanctions sportives : les scores de forfait sont annulés et les résultats obtenus devant l'échiquier sont maintenus.
- 3. d'envoyer un email de la décision prise aux cercles concernés.

b.) Signale que plusieurs clubs se plaignent des arbitres désignés pour les rencontres de division 1 : soit ils sont absents, soit ils manquent d'expérience.

Il sera demandé à Sylvin DEVET de faire rapidement une réunion avec tous les arbitres pour faire une mise au point.

Le CA demande également que la liste des arbitres soit mise à jour.

#### Trésorier.

Albert MICHELS remet la proposition de budget 2009, avec un boni de 5000€, à présenter à l'AG. Albert signale que l'exercice 2008 est en boni de 5000€ au 31/10 et que l'exercice se cloturera avec un boni de +ou- 6000€.

- Il a été proposé de confier la gestion des tournois à Normes aux fédérations culturelles, moyennant une réduction de cotisation pour un montant de 3400€.

Il semble que cette solution n'est pas adéquate, parce que

- 1. la ristourne accordée par membre fédéré (0.64€) est disproportionnée;
- 2. la FRBE n'a plus de regard sur les participants et les arbitres désignés;

Albert, au nom du CA, demandera à la Commission financière d'annuler cette proposition.

- Pour les compétitions officielles de la Jeunesse à l'étranger, la FRBE demandera aux parents un acompte de 70% sur le frais liés à la participation de leurs enfants.
- Pour les tournois homologués FIDE, les frais d'enregistrement, suivant l'importance du tournoi, et les amendes sont à charge des organisateurs. La frbe enverra trimestriellement unr facture aux organisateurs et/ou clubs concernés.

Gain estimé pour le FRBE : 2200€

- Dorénavant, la facture annuelle de la FIDE aura un poste propre avec des sous rubriques dans le budget. Ceci en facilitera la compréhension. Chaque année, le paiement se fera après accord de l'AG.
- Les arbitres utilisant internet et du matériel informatique, recevront une indemnité de 25€ par prestation, sur base d'une facture, à partir de la saison 2009-2010.
- Les subsides pour les tournois à normes sont transférés aux fédérations culturelles.
- Les Olympiades et le Championnat d'Europe 2008 ont permis une économie bdgétaire de 2000€.
   Le CA proposera de reporter ce boni pour les Olympiades 2009 en Serbie.

Après discussion au sein du CA, la proposition de faire coïncider l'année budgétaire avec l'année échiquéenne, cad de septembre à août, sera faite à l'AG.

# Secrétaire à l'immatriculation.

Daniel HALLEUX remet son rapport en séance.

Il signale que la mise en service de Players Manager se déroule normalement.

Le CA a décidé que seuls les résultats contre des joueurs <u>classés FIDE</u> seront pris en compte pour le classement Elo Belge.

Les joueurs ne doivent donc plus avertir le responsable au classement de leur participation à des tournois à l'étranger.

#### Responsable de la Jeunesse.

Ruben DECROP signale qu'il n'y a pas de remargues particulières.

Il communique l'excellent résultat de Sef Soors au CM ( $2^{\text{ème}}$  en -16) et propose de lui offrir un cadeau. Le CA marque son accord et invitera les jeunes joueurs à l'AG à venir retirer leur prix.

#### Délégué C.O.I.B.

Raymond VANMELSEN signale que tout se passe bien.

# Directeur des Tournois.

Kurt ROSSKAMP signale qu'il n'y a pas de problèmes particuliers.

Il présente le nouveau logo du site au CA qui marque son accord à l'unanimité.

# Directeur de Tournois Internationaux.

Dirk DE RIDDER signale que Tanguy RINGOIR a obtenu son titre de maître FIDE.

Dirk propose de présenter par blocs à l'AG, la modification du règlement des tournois.

Dirk rappelle que Marc DUTREEUW n'ira pas aux Olympiades pour raisons personnelles.

Dirk remercie Valère MAES d'avoir trouvé rapidement un remplaçant, à savoir Cemil GULBAS.

Dirk propose de ne plus convoquer Mark DUTREEUW pour les prochaines Olympiades : le CA marque son accord.

La séance est levée à 17h45. Prochaine réunion : à Bruxelles le 10 janvier 2009.

Pour la F.R.B.E., ASBL, Philippe Lombart, Secrétaire